



Médiation par les pairs à l'école : La formation des élèves-médiateurs

1. Informations générales

La dernière version du concept national de la « médiation par les pairs à l'école » est la base pour la formation des médiateurs par les pairs (voir: www.peermediation.lu).

La formation du médiateur (de la médiatrice) par les pairs poursuit l'objectif de donner aux élèves la compétence de mener des entretiens de médiation avec d'autres élèves au sein de l'école. L'extension de leurs compétences sociales et l'acquisition d'une attitude axée sur les valeurs humaines ont également une importance particulière.

En fonction de la participation et de la sélection des enfants et des adolescents, l'école décide, si besoin en coopération avec l'accompagnement scolaire, de la structure de l'équipe des coaches provenant de l'établissement scolaire en question.

La formation se déroule en conformité avec le **concept spécifique à l'école**. Dans les lycées, elle comprend au moins 42 heures et dans les écoles fondamentales, généralement au moins 38 heures.

Au cours de trois week-ends (samedi-dimanche), la formation en dehors de l'établissement sera proposée par des entraîneurs du SNJ.

La formation interne à l'école est mise en application selon le concept spécifique à l'école par des entraîneurs scolaires et, si besoin, avec le soutien ponctuel d'entraîneurs externes. La formation comprend au moins une nuitée en dehors de l'établissement scolaire.

A la fin de cette formation, l'élève-médiateur recevra un certificat ministériel de sa formation achevée.

La **formation par le SNJ** est précédée par une rencontre entre les futurs élèves-médiateurs, les entraîneurs du SNJ qui dirigent la formation et les coaches de l'école. Cette rencontre poursuit l'intention de se faire connaître au préalable et d'échanger les attentes.

Au cours de la phase de formation, les entraîneurs du SNJ et les coaches de l'école sont régulièrement en contact. Après chaque week-end de formation, les entraîneurs du SNJ informent brièvement les coaches via email sur le déroulement, les présences et les absences des élèves de l'école concernée.

Durant le dernier week-end de formation, les coaches des écoles participantes seront invités à une partie du séminaire, afin de voir les élèves de leur école dans ce contexte. Ceci assure aussi le « transfert » structuré des entraîneurs du SNJ à l'établissement scolaire.

2. Les principaux thèmes de la formation

En ce qui concerne le contenu, la formation traite les thèmes prioritaires suivants :

- ▶ Le travail en groupe et en équipe
- ▶ La communication
- ▶ Les conflits et la violence
- ▶ La médiation

Les entraîneurs vont accompagner attentivement le processus de la dynamique de groupe comme thématique transversale. Ainsi, la coopération sera encouragée.

3. Méthodes de la formation

Les formations suivent les **principes de l'éducation non-formelle**.

La participation volontaire, l'orientation au processus, la proximité quotidienne et l'apprentissage axé sur l'action et sur l'expérience sont les caractéristiques directrices de toutes les formations.

Les méthodes varient, mais elles sont toujours guidées par ces principes. En ce qui concerne l'entraînement des entretiens de médiation, une importance particulière est accordée à la méthode du « jeu de rôle ».

4. Thèmes et objectifs de la formation

Les domaines thématiques individuels se complètent mutuellement. Tout comme les méthodes utilisées, ils seront adaptés selon les différents processus de la dynamique de groupe.

Toutes les formations ont en commun que les élèves font les expériences décrites et que les entraîneurs transmettent les domaines thématiques suivants :

4.1. Domaine thématique : Travail en équipe

Au cours de la formation, les élèves font l'expérience de s'intégrer dans un groupe.

La participation, la responsabilité et la collaboration en équipe constituent des éléments omniprésents pendant toute la formation. Ceci restera important pour le futur travail du groupe de projet au sein de l'école.

4.1.1 Contenus thématiques

- ▶ La cohésion du groupe et la collaboration en équipe,
- ▶ La participation et la prise de responsabilité,
- ▶ La tolérance, la coopération, la compétence de faire des compromis et de faire face au conflit,
- ▶ Le travail en groupe, en équipe ou dans un groupe de projet au sein de l'école,
- ▶ La coopération avec les autres médiateurs/trices et groupes de médiation par les pairs provenant d'autres établissements.

4.1.2 Objectifs

Les élèves ont :

- ▶ fait l'expérience de se définir comme un élément intégral et important d'un groupe,
- ▶ participé et réfléchi sur les possibilités résultant de leur participation,
- ▶ analysé les opinions et les expériences d'autres personnes
- ▶ pris des décisions conscientes au sein de l'équipe et les ont réalisées de manière responsable
- ▶ appris la signification d'agir en « exemple » en ce qui concerne les thèmes de la prévention de la violence et des conflits, au sein de la communauté scolaire et dans leur environnement social,
- ▶ réfléchi comment leurs expériences acquises pourraient être appliquées au travail de groupe du projet scolaire.

4.2. Domaine thématique : Communication

La communication est déterminante pour toutes les interactions humaines. Une communication constructive peut prévenir la violence et même résoudre des conflits. Cette

communication constitue l'instrument le plus important pour le travail des médiateurs par les pairs.

4.2.1 Contenus thématiques

- ▶ La constitution d'une compréhension de la communication en tant que processus (temps, énergie, volonté),
- ▶ Les bases de la communication
- ▶ Aspects fondamentaux de la conduite d'entretiens,
- ▶ Communication au sein de l'équipe et dans le groupe de projet.

4.2.2 Objectifs

Les élèves ont :

- ▶ établi et appliqué des règles de la communication
- ▶ reconnu que les messages peuvent avoir des contenus, des émotions et des besoins différents,
- ▶ fait l'expérience de différentes formes de la communication verbale et non-verbale
- ▶ réfléchi à partir de perspectives diverses sur les différences dans la communication, par exemple selon le sexe et la culture,
- ▶ appliqué et exercé l'écoute active,
- ▶ appris à poser des questions spécifiques,
- ▶ appris à communiquer par des messages qui se basent plutôt sur soi-même que sur les autres,
- ▶ appris comment on peut communiquer de manière empathique et constructive,
- ▶ considéré comment la communication au sein du groupe de projet peut être façonnée à l'école.

4.3 Domaine thématique : Conflits et violence

Dans le cadre de la prévention de la violence, les élèves-médiateurs doivent faire face aux phénomènes de la violence et du conflit, ainsi qu'à leur propre attitude envers ces phénomènes. Ainsi, ils seront capables de les traiter d'une façon différenciée et réfléchie. Ceci renforce et améliore leurs compétences d'agir face aux conflits.

4.3.1 Contenus thématiques

- ▶ Violence, conflits, querelles, désaccords (différenciation),
- ▶ Formes de violence (physique, psychique, structurelle), y compris racisme et autres expressions de la violence,
- ▶ environnements où la violence apparaît : écoles, médias, cercle d'amis, famille,...
- ▶ Les mécanismes de base de l'émergence des conflits et du déroulement du conflit, comme par exemple les niveaux d'escalade
- ▶ Les types de conflits et les motifs typiques du comportement dans des situations de conflit (y compris les aspects sexospécifiques)
- ▶ La résolution constructive des conflits (par exemple la culture de conflit ; principe gagnant-gagnant),
- ▶ Les modèles de base de négociation et les principes de désescalade
- ▶ L'auto-expérience de son propre comportement face aux conflits,
- ▶ Stratégies visant la détente en cas de conflit

4.3.2 Objectifs

Les élèves ont :

- ▶ compris les formes et définitions de la violence et des conflits
- ▶ différencié différents types et modèles de conflits
- ▶ pris conscience de la complexité des conflits et saisi les significations changeables des différentes interprétations des conflits
- ▶ obtenu la connaissance des modèles de comportement et de désescalade de conflits qui peuvent prévenir la violence
- ▶ reconnu que toutes les parties bénéficient de la coopération (situation gagnant-gagnant)
- ▶ perçu leurs propres sentiments et les modes de comportements dans une situation de conflit
- ▶ réfléchi sur la signification de leurs propres expériences de conflits
- ▶ appris des stratégies personnelles pour faire face aux conflits
- ▶ appris à exprimer des critiques sans blesser son prochain
- ▶ parlé pendant des situations conflictuelles avec et non pas à l'encontre des autres

4.4 Domaine thématique : Médiation

Ce domaine thématique, qui est intégré dans toutes les parties de la formation, va enseigner aux élèves le processus concret de la médiation. Il va aussi aider les élèves à mieux comprendre leur nouveau rôle comme élève-médiateur. Les contenus des autres thèmes forment les connaissances de base et constituent la base pour l'apprentissage des compétences nécessaires.

4.4.1 Contenus thématiques

- ▶ L'introduction à l'approche de la médiation,
- ▶ Les conditions-cadres, les principes et les règles de la médiation,
- ▶ Les exigences de rôles et les tâches de l'élève-médiateur,
- ▶ Les exigences organisationnelles et techniques de la médiation par les pairs,
- ▶ Fil directeur de l'entretien de la médiation par les pairs.

4.4.2 Objectifs

Les élèves ont :

- ▶ fait la connaissance de la médiation, ses objectifs et ses principes
- ▶ identifié quels cas sont appropriés, sous quelles conditions, pour un entretien de médiation par les pairs
- ▶ acquis la capacité d'organiser une réunion de médiation par les pairs
- ▶ pratiqué les entretiens de médiation : déroulement, planification, règles de communication, neutralité et confidentialité, documentation
- ▶ pratiqué et intériorisé le rôle de l'élève-médiateur
- ▶ pratiqué et saisi le rôle du co-médiateur/trice et appris à exécuter la conversation en tandem
- ▶ saisi des entretiens de médiation et contribué à la réflexion sur ces entretiens
- ▶ réfléchi et développé, par le biais de l'auto-évaluation et du feedback respectueux et fondé sur les ressources provenant d'autres participants et entraîneurs, sur leurs propres compétences personnelles en communication et en médiation et reconnu leur potentiel

de développement

- ▶ ont reçu une évaluation qui leur permet de savoir comment ils peuvent agir dans quels cas comme médiateur par les pairs
- ▶ examiné quel impact leurs expériences peuvent avoir pour le projet de la médiation par les pairs à l'école, par exemple des médiations par les pairs dans un contexte spécifique à l'établissement scolaire, la publicité pour les médiations, échange avec les projets de médiation par les pairs d'autres écoles.